



## **CONVENTION de MINI STAGE**

Lycées Branly - 2 rue E. Branly –  
86106 CHATELLERAULT  
Secrétariat des stages : 05.49.02.52.65

ETABLISSEMENT D'ORIGINE : **CACHET**

Fax : 05.49.02.52.64

### **Article 1 :**

La convention est établie entre

Adresse

Représenté par

Et : les **LYCEES E. BRANLY** représentés par **N. LAURENT** Proviseur, dans le cadre de l'éducation à l'orientation.

### **Article 2 :**

La présente convention concernant :

Est valable pour les demi-journées suivantes

Formation :

Date :

### **Article 3 :**

Durant la demi-journée ou (journée) de stage, les élèves sont soumis aux règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, d'horaires, de discipline et de courtoisie.

### **Article 4 :**

Les responsables des deux établissements se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention.

### **Article 5 :**

Repas de midi : les élèves stagiaires pourront prendre leur repas de midi au service de la demi-pension de l'établissement d'accueil.

Modalités de paiement du repas : Les repas seront facturés **directement** à l'établissement d'origine au prix de 4.50€

***L'élève prendra son repas au Lycée BRANLY : ( ) OUI - ( ) NON - Régime de l'élève : .....***

<b><i>Date et signature du Proviseur des lycées BRANLY</i></b>	<b><i>Date et signature de la Direction de l'Etablissement d'origine</i></b>
A Châtellerault, le : N. LAURENT	A _____ le :_
<b><i>Date et signature de l'élève</i></b>	<b><i>Date et signature du représentant légal de l'élève</i></b>
Le : _____	Le : _____